



adresse : Bourse du Travail - 14 place Imbach - 49100 Angers

tél : 02.41.25.36.40

e.mail : snu49@snuipp.fr

site départemental : <http://49.snuipp.fr>

snuipp-FSU 49

Angers, le 15 janvier 2017

Objet : modalités d'évaluation des enseignants T2

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les modalités d'évaluation de nos collègues T2 dans le Maine et Loire.

Par un courrier en date du 16 décembre 2016 adressé à l'ensemble des Recteurs et DASEN, le Ministère expose les nouvelles modalités d'évaluation des enseignants et en précise les mesures transitoires au titre de cette année scolaire 2016-17. En ce qui concerne les T2, le Ministère écrit : « *les inspecteurs continueront d'apporter un accompagnement aux personnels et notamment aux personnels récemment titularisés (T1 et T2), par le biais de visites d'accompagnement et de conseils personnalisés.* »

Ainsi, l'inspection des T2 sous la forme actuelle n'a plus lieu d'être et doit prendre la forme d'une visite conseil, formative, sans note.

Or il s'avère que les communications effectuées dans les circonscriptions par les IENs ne suivent pas les dispositions du courrier ministériel. Ainsi, le 3 janvier, un IEN publie une note de service mentionnant : « *Le plan d'inspection de la circonscription va s'inscrire selon les préconisations formulées par le DASEN. [...] Les modalités restent inchangées, information des professeurs des écoles, renseignement du questionnaire préalable, temps d'inspection et rapport, proposition de note arrêtée par le DASEN. Concernant les professeurs des écoles (titulaire 2^{ème} année /T2), ils seront inspectés courant février et mars 2017* ». Dans une autre circonscription, des T2 ont été informés de la date de leur inspection, prévue à la fin de ce mois de janvier. Ailleurs, des IENs ont pu dire oralement que les T2 ne seraient pas inspectés cette année. Enfin, dans d'autres circonscriptions, aucune information n'a été donnée, laissant les T2 dans l'expectative... Ces communications diverses, et souvent contradictoires au courrier ministériel engendrent incompréhension, attente, et même sentiment d'iniquité chez nos collègues T2.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, d'intervenir afin que le cadre ministériel soit rappelé et que tous les T2 soient accompagnés selon des modalités identiques sur le département.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre profond dévouement au Service Public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU 49,

Estelle GUYON

Gaëlle PROUST